



PROJET APPUI A LA GESTION CONJOINTE DES  
RESSOURCES SYLVO-PASTORALES II  
( PAGCRSP II)

**Note d'étude de cas sur le cadre de concertation  
de Gouré**

Contenu

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1.0 INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.0 CAMPAGNE D'INFORMATION .....</b>	<b>4</b>
<b>3.0 PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES CCD .....</b>	<b>4</b>
<b>4.0 INFORMATION A L'INTENTION DES CONSEILLERS.....</b>	<b>5</b>
<b>5.0 MISE EN PLACE ET FORMALISATION DU CCD .....</b>	<b>6</b>
<b>6.0 BILAN ACTIVITES 2004-2005 et PLANNING 2006-2007.....</b>	<b>6</b>
6.1 Bilan du processus suivi par le CCD de Gouré.....	7
6.2 Planification pour la période 2006- 2007.....	8
<b>7.0 LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION 2006-2007.....</b>	<b>8</b>
7.1 Inventaires des Ressources Naturelles Communes .....	8
7.2 Analyse des pratiques des acteurs sur la GRNC .....	11
7.2.1 Recensement des pratiques des acteurs sur les RN.....	11
7.2.2 Analyse des pratiques des acteurs sur les RN.....	11
7.2.3 Analyse approfondie des pratiques des acteurs sur les RN.....	12
7.3 Elaboration et adoption des procédures et principes de la GRNC ...	12
<b>8.0 UN BILAN CRITIQUE DU PROCESSUS.....</b>	<b>14</b>

## Introduction

Cette étude de cas sur le cadre de concertation de Gouré a été un document de rédaction continue qui a essayé de suivre tous les grands moments vécus depuis la décision de mettre en place un cadre vers mi 2004. Le document a suivi un processus vivant et a été mis à jour régulièrement. Ceci est la version finale.

Cette étude de cas fait partie de 8 autres que le PAGCRSP a suivi pendant le cours du projet. Ils sont :

- L'étude de cas Kupkup
- L'étude de cas Mairemi
- L'étude de cas Mai Salka
- L'étude de cas Moa
- L'étude de cas du cadre de concertation de Magaria
- L'étude de cas du cadre de concertation de Kantché
- L'étude de cas du cadre de concertation de Mirriah
- L'étude de cas du cadre de concertation de Tanout

L'étude de cas fait partie aussi des autres publications du PAGCRSP qui sont des différentes notes de capitalisation. Pour le moment les notes de capitalisation disponibles sont :

### Série Processus

No 1 : Elaboration Document du projet de PAGCRSP

No 2 : Processus de sélection des sites d'intervention du PAGCRSP

### Série Axes Transversales

No 1 : La communication

No 2 : Institutionnalisation

No 3 : Suivi & évaluation

No 4 : Au delà de l'Illusion d'Inclusion.

## 1.0 INTRODUCTION

Au début de sa deuxième phase, le projet d'appui à la gestion conjointe des ressources sylvo - pastorales (PAGCRSP II) qui intervient dans toute la région de Zinder, a organisé une campagne de communication sociale. Cette campagne d'information sur le projet a concerné tous les acteurs pouvant apporter leurs contributions dans la gestion des ressources naturelles communes. Le projet a ainsi jugé utile de porter à la connaissance de tous les acteurs et partenaires du démarrage de la seconde phase, mais aussi d'avoir une porte d'entrée pour jeter les bases d'un partenariat et d'esquisser l'étape suivante.

## 2.0 CAMPAGNE D'INFORMATION

Pour se faire, le projet a entrepris des missions de prise de contact dans toute la région à travers l'administration, les services techniques, les projets et les ONG ainsi que les structures organisées de la société civile.

Le projet a ensuite initié et organisé une grande rencontre à Zinder : **l'atelier régional de lancement**. Cet atelier a regroupé non seulement des acteurs potentiels de la région (administration, chefferie traditionnelle, services techniques, associations, projets, ONGs, ...) mais aussi des cadres nationaux des ministères concernés (MDA, MRA et MH/E/LCD). Les participants à cette rencontre ont recommandé :

- La poursuite des interventions du projet (PAGCRSP II) au niveau des sites créés pendant la première phase.
- La tenue des ateliers similaires au niveau des cinq (5) départements que compte la région.

Ainsi **des ateliers départementaux** se sont tenus au niveau des cinq (5) départements : **Gouré, Magaria, Matameye, Mirriah et Tanout**. Aux sorties de ces ateliers, la nécessité de créer **des cadres de concertation départementaux** et mêmes communaux a été exprimée par les participants.

## 3.0 PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES CCD

En début de l'année 2004, le processus de mise en place des cadres de concertation départementaux a été lancé au niveau des cinq (5) départements que compte la région de Zinder. Pour le département de Gouré, cet atelier s'est tenu à Guidiguir en Septembre 2004. La rencontre a permis d'exposer :

- Les objectifs et résultats de la première phase du projet
- Les principes et les axes d'intervention de la deuxième phase.

Les débats forts enrichissants ont permis aux participants de mieux cerner le domaine d'intervention du projet. Plusieurs questions ont fait l'objet de réflexion en travaux de groupe et débattues en plénière notamment :

- Pourquoi un cadre de concertation ?
- Quelle est sa composition ?
- Comment ce cadre va fonctionner ?
- Quelles sont ses attentes

Les participants ont énuméré trois niveaux d'institutionnalisation du cadre : local, communal et départemental. Cependant le niveau départemental est retenu en premier lieu par l'assistance. C'est ainsi qu'à la fin de l'atelier, un groupe restreint a été mis en place pour réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement du cadre de concertation départemental.

Un atelier a été organisé le 13 et 14 Janvier 2005 à Gouré, pour la restitution des travaux du groupe restreint. Cet atelier a permis non seulement d'amender et adopter les résultats des travaux du groupe restreint mais aussi de mettre en place le cadre de concertation départemental avec un comité exécutif. La rencontre a aussi défini et statué sur les points suivants :

- La raison d'être du cadre de concertation
- La vision et objectif du cadre
- Le principe de travail
- Le fonctionnement
- Le plan d'action

L'atelier a ainsi chargé un comité exécutif mis en place, de l'élaboration de l'acte de formalisation du cadre de concertation et du règlement intérieur des membres. Ces actes juridiques seront aussi soumis pour amendement à la prochaine rencontre qui sera la toute première assemblée générale (AG) du cadre de concertation départemental (CCD).

#### 4.0 INFORMATION A L'INTENTION DES CONSEILLERS

Un atelier d'information sur le PAGCRSP à l'intention des conseillers municipaux s'est déroulé le 24 et 25 Février 2005 à Gouré. Cet atelier a regroupé trois (3) conseillers par commune (dont le Maire et une conseillère) soit un total de vingt un (21) conseillers pour les sept (7) communes que compte le département. L'atelier a été facilité par l'équipe du PAGCRSP II avec l'appui des membres du comité exécutif. L'objectif est d'informer les conseils municipaux du département de Gouré (à travers ces représentants), des différentes activités du projet dont le processus suivi pour la mise en place du cadre de concertation du département. Il faut rappeler que les conseils municipaux sont membres du CCD et sont

représentés par les maires. L'atelier a permis aux conseillers présents de mieux s'imprégner du processus suivi dans le département (avant et après l'installation des conseils) pour une meilleure intégration du groupe (CCD).

#### 5.0 MISE EN PLACE ET FORMALISATION DU CCD

La première assemblée générale du C.C.D. s'est tenue du 20 au 22 Avril 2005 à Gouré. Cette première assise a permis d'adopter le projet de règlement intérieur des membres avec beaucoup d'amendements dont la redynamisation du comité exécutif avec la recomposition qui est passé de 4 à 10 membres. Cette décision a été prise compte tenue de nombreuses préoccupations des différents membres et dont quelque fois l'absentéisme entraîne un retard voir même un blocage de certaines activités du C.C.D. Le présent comité exécutif se compose comme suit :

- Un représentant de la chefferie traditionnelle :
- Un représentant des agriculteurs :
- Un représentant des éleveurs :
- Une représentante des associations féminines:
- Un représentant de la société civile:
- Un représentant de la COFO :
- Un représentant du service de l'environnement :
- Un représentant du service des ressources animales:
- Un représentant du service agricole :
- Un représentant du service de développement communautaire. (plan) :

#### 6.0 BILAN ACTIVITES 2004-2005 et PLANNING 2006-2007

En début d'année 2006, le bilan 2004 – 2005 et la programmation 2006 – 2007 ont fait l'objet d'un atelier tenu du 11 au 14 Février 2006 à Gouré.

Cet atelier constitué en assemblée générale a permis aux membres du cadre de concertation départemental (CCD) de faire un bilan de fonctionnement et des activités du cadre de concertation mais aussi d'élaborer un plan d'action pour les années 2006 et 2007.

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU C.C.D.**

Cinq (5) membres du CE/CCD de Gouré ont reçu une formation sur les textes juridiques en gestion des ressources naturelles et décentralisation avec leurs homologues des autres départements de la région et toute l'équipe PAGCRSP II - SOS SAHEL CRAC- GRN. L'atelier de formation a eu lieu à Zinder du 29 Avril au 03 Mai 2005. Deux (2) modules ont été développés par deux spécialistes : Un consultant juriste et un spécialiste des questions de décentralisation.

Le processus de démultiplication de cette formation aux autres membres du C.C.D. de Gouré a débuté avec la formation / restitution tenue à Gouré du 21 au 25 septembre 2005 (préalablement préparée par le CE/CCD et l'équipe du PAGCRSP II).

Les cinq (5) membres du CE/CCD ayant reçu la formation et l'équipe du PAGCRSP ont facilité les travaux de l'atelier sur la base des deux modules de formation reçus à Zinder :

\* *Module I : Environnement juridique de la GRN et de la décentralisation ;*

\* *Module II : Décentralisation et gestion de ressources naturelles.*

C'est ainsi que plusieurs thèmes ont été développés et débattus par les participants notamment :

- La définition des concepts et notions clés sur les textes juridiques,
- La procédure d'élaboration de ces textes juridiques,
- Les principaux textes juridiques en matière de GRN / décentralisation,
- L'insuffisance des textes et la nécessité d'harmonisation,
- Les acteurs de la GRN / décentralisation,
- Les enjeux de la GRN dans le nouveau contexte de la décentralisation.

**6.1 Bilan du processus suivi par le CCD de Gouré**

Le bilan du processus suivi par le CCD de Gouré peut être résumé comme suit :

- \* Rappel des acquis du processus
- La raison d'être du cadre de concertation

- La composition du CCD

- Les objectifs visés par ce cadre
- Les instances du CCD et leurs relations

\* Bilan du fonctionnement du CCD

\* Bilan des étapes / activités du CCD

- Atelier départemental de lancement
- Atelier de mise en place du CCD
- Première A.G. d'adoption du règlement intérieur
- Atelier de formation sur les textes juridiques en GRN /

décentralisation

- Atelier de restitution de la formation sur les textes aux membres du CCD

**6.2 Planification pour la période 2006- 2007**

L'exercice sur le bilan a permis aux acteurs du processus du CCD de Gouré de juger les actions menées et de mieux planifier les deux années qui restent pour la mise en œuvre du PAGCRSP II.

Les actions à mener sont résumées ci-dessous

- \* Inventaire et analyse de la problématique
- \* Renforcement des liens de communication
- \* Prendre des dispositions par rapport à la GRN
- \* Mise en œuvre des procédures
- \* Renforcement des capacités
- \* Suivi/ évaluation continu

**7.0 LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION 2006-2007****7.1 Inventaires des Ressources Naturelles Communes**

En ce qui concerne ce premier point du plan d'action: inventaire et analyse de la problématique, le processus a commencé par l'élaboration d'un document ressource. Le document a été élaboré par le comité exécutif du CCD avec l'appui méthodologique et financier du PAGCRSP II. La production du dit document a suivi le cheminement suivant :

- La recherche documentaire au niveau des services techniques et associations concernées pour rassembler les informations disponibles.
- La mission de terrain à l'intérieur du département au cours de laquelle les leaders d'opinion (chefs traditionnels, notables, conseillers

municipaux) et des personnes ressources ont été rencontrés afin de collecter plus d'informations.

- La compilation de toutes les informations collectées qui a permis de relever des points communs et divergents.
- Enfin un comité de synthèse composé de trois membres du CE / CCD, a ainsi finalisé le document qui sera présenté donc restitué à l'atelier prochain.

Cet atelier tenu du 06 au 09 juin 2006 a regroupé tous les membres du cadre de concertation du département. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Examen et amendement de résultat de l'inventaire des ressources naturelles communes
- Introduction à la méthodologie d'analyse des pratiques des acteurs
- Prochaine étape

Au cours de cet atelier (AG), la liste exhaustive des ressources naturelles communes par entité communale a été dressée. Il ressort des débats que cinq (5) types de ressources naturelles communes sont identifiées dans le département de Gouré qui sont :

- Les aires de pâturages (29 avec une grande zone pastorale située surtout dans la commune de Tesker) menacées par l'avancée des champs de culture.
- Les couloirs de passage des animaux (845 km de piste transhumance et 910 Km de couloirs secondaires) rétrécis ou même obstrués par les champs.
- Les mares (94 dont une seule permanente) menacées d'ensablement.
- Les forêts (72 dont 19 classées totalisant 21.525 ha devenus champs de culture).
- La faune sauvage (plus importante et diversifiée dans la commune de Tesker) menacée surtout par le braconnage et la dégradation de l'habitat.

Une tableau récapitulatif des ressources naturelles communes du département est montré au-verso

Commune	Mares perm.	Mares S.perm.	Mares temp.	Aires pâturage	Forêts classées	Forêts proteg.	Boise-ments
Gouré	0	4	20	7	6	1	
Bouné	1	3	10	8	15	1	
Guidiguir	0	5	0	4	12	0	
Kellé	0	7	25	4	17	0	
Alakos	0	0	9	4	6	0	
Tesker	0	0	0	1*	15	0	
Gamou	0	2	8	2	9	0	
Total	1	21	72	30	19	2	51

NB :

\* L'unique aire de pâturage de la commune rurale de Tesker, correspond à la zone pastorale mais aussi à l'ensemble du territoire de cette commune rurale d'une superficie d'environ 74.000 km<sup>2</sup> soit les 3/4 du département de Gouré qui couvre au total 98.000 km<sup>2</sup> environ.

\* La faune sauvage est présente dans toutes les communes mais elle est très riche et variée dans la commune de Tesker. Elle est composée de presque toutes les espèces trouvées dans la sous région : Addax, gazelle, mouflon, guépard, fennec, sanglier, chacal, oryx, lièvre, écureuil, tortue, héron, outarde, pintade, ...

Cette assemblée générale a aussi permis d'introduire une méthodologie d'analyse des pratiques faisant ressortir trois aspects :

- la ressource
- les utilisateurs
- les différentes utilisations faites.

Il a été demandé à chaque groupe d'acteurs exerçant des pratiques sur ces ressources naturelles (16 groupes au total), de recenser (sur le terrain) leurs pratiques sur la ou les ressources qui les concernent. Les données collectées seront envoyées par écrit (suivant un canevas préétabli par le CE et l'équipe PAGCRSP et discuté en cette plénière) au CE/ CCD dans un délai d'un mois.

Trois mois durant, ces données n'ont pas été envoyées par la grande majorité des groupes, au comité exécutif comme arrêté en plénière. Pour ce fait, le comité exécutif du CCD et l'équipe du PAGCRSP II se sont réunis pour réfléchir face à cette situation. Il ressort de la rencontre, qu'un atelier sera organisé pour regrouper les représentants des différents acteurs exerçant des pratiques sur ces ressources.

## 7.2 Analyse des pratiques des acteurs sur la GRNC

### 7.2.1 Recensement des pratiques des acteurs sur les RN

Un atelier regroupant les représentants des acteurs des ressources déjà énumérées (lors de la précédente assemblée) a été organisé du 27 au 30 novembre 2006. Cet atelier a pour objectif de recenser les multiples pratiques qu'exercent les acteurs sur les ressources naturelles communes. Ces acteurs identifiés en plénière se composent de deux grands groupes :

A / **Acteurs directs** : agriculteurs, éleveurs, chasseurs, tradipraticiens, artisans (sculpteurs et forgerons), exploitants bois, exploitants gomme arabique.

B / **Acteurs indirects** : chefferie traditionnelle, élus locaux, Service agricole, Service de l'environnement, Service des ressources animales, Service de l'hydraulique, Service de génie rural, la COFO et l'autorité administrative.

Les seize (16) groupes d'acteurs ont fait ressortir chacun, les ressources qui les concernent et les pratiques exercées sur chaque ressource. Le canevas suivi comporte les points suivants : historique (passé et présent), forces, faiblesses, contraintes, opportunités et perspectives. Rappelons que ce canevas a été proposé par l'équipe CE/CCD et PAGCRSP II et amendé à la précédente plénière du CCD avant le remplissage. C'est ainsi que le travail de chaque groupe a été présenté à la plénière de l'atelier qui a apporté ses amendements. Cette phase constitue un début d'analyse des pratiques exercées sur les différentes ressources naturelles communes. Ces données seront organisées par les membres du CE / CCD en collaboration avec l'équipe du projet. Les travaux des différents groupes d'acteurs seront transférés sous forme des idées sur des cartes (une idée : une carte pour faciliter la présentation) et seront présentées à la prochaine assemblée générale du cadre de concertation du département pour d'autres amendements.

### 7.2.2 Analyse des pratiques des acteurs sur les RN

La première assemblée générale (processus CCD) pour l'année 2007 (tenue du 15 au 18 janvier), a servi de cadre pour la restitution des pratiques des acteurs. C'est ainsi que les seize (16) groupes ont présenté leurs travaux. Plusieurs sujets pertinents ont fait l'objet de débats. Il faut citer entre autres :

- La coupe abusive des arbres
- La collaboration entre tradipraticiens et agents de santé
- Les autorisations pour permis international de chasse
- L'application des textes par les agents forestiers

- La collaboration entre les conseillers municipaux, les chefs traditionnels et agents de l'Etat (Environnement et élevage).
- Le désengagement de l'Etat par rapport aux moyens de fonctionnement des services techniques déconcentrés
- La surveillance de la ressource bois
- Les moyens de fonctionnement de la COFODEP
- La vaccination des animaux
- Le feu de brousse
- Le braconnage

### 7.2.3 Analyse approfondie des pratiques des acteurs sur les RN

Un atelier a été organisé à l'intention de tous les acteurs (directs et indirects) autour d'une ressource (cette fois ci) pour une analyse approfondie de toutes leurs pratiques déjà recensées et amendés à l'A.G. C'est ainsi qu'ils ont ressorti lors de cet atelier, des points de consensus et de divergence entre les acteurs autour de chacune des ressources suivantes :

- Les mares
- Les forêts
- les aires de pâturage et couloirs de passage de animaux
- la faune sauvage.

Des informations supplémentaires sont disponibles dans des rapports des ateliers d'analyse approfondie des acteurs

## 7.3 Elaboration et adoption des procédures et principes de la GRNC

Plusieurs rencontres ont été initiées pour aboutir à l'adoption des procédures et principes sur la gestion des ressources naturelles communes (GRNC).

- L'atelier d'esquisse des procédures et principes sur la GRNC tenue du 20 au 23 mars 2007. L'atelier a regroupé les membres du comité exécutif (CE/CCD) et des acteurs (personnes ressources) concernés par la gestion des cinq (5) ressources naturelles énumérées par le CCD de Gouré. Au cours de cette rencontre les concepts **procédures et principes** ont été définis en hausa respectivement : *hanyoyi da matakai*. Quatre (4) groupes de travail ont esquissé et restitué à l'atelier qui a amendé, les procédures et principes des cinq (5) ressources naturelles réparties (en groupe) comme suit :

- Les mares
- Les forêts
- les aires de pâturage et couloirs de passage de animaux

- la faune sauvage.

Une assemblée générale a eu lieu pour la restitution et l'amendement des travaux de ces deux ateliers (l'analyse approfondie des pratiques et les procédures et principes sur la GRN). A la fin de cette A.G. qui a apportée des amendements aux contenus des deux documents, cette instance a donné mandat au comité exécutif (avec l'appui de l'équipe du PAGCRSP) de faire la synthèse des procédures et principes sur la G.R.N.C. afin de présenter à la prochaine AG pour amendement.

C'est ainsi que la dernière AG du processus CCD a examinée et amendée plusieurs propositions faites par le comité exécutif avec l'appui de l'équipe du PAGCRSP.

**A titre d'exemple une synthèse des procédures et principes sur la faune est présenté ci-dessous**

<b>La Faune</b>	
<b>Procédures</b>	<b>Principes</b>
<p><b>Gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion rationnelle et durable des ressources ;</li> <li>○ Appui à la mise en place d'un système de gestion efficace y compris la protection de la faune et son exploitation contrôlée (système de délivrance permis de chasse) ;</li> <li>○ Lutte préventive et active ;</li> <li>○ Mise en place d'un système efficace de suivi sanitaire (technique et traditionnelle) ;</li> </ul> <p><b>Information et implication des acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer les actions d'information-sensibilisation et de formation des acteurs concernés dans le sens de leur organisation ;</li> <li>○ Echange d'expériences entre acteurs concernés ;</li> <li>○ Renforcer l'échange d'information entre acteurs ;</li> <li>○ Permettre à chaque acteur de jouer son rôle ;</li> </ul>	<p><b>Vers une gestion adaptée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tenir compte du contexte sahélien imprévisible en prévoyant une gestion adaptative à travers la concertation ;</li> <li>○ Valorisation des bonnes pratiques en matière de chasse ;</li> <li>○ Prise en compte du besoin de satisfaire les multiples intérêts dans le système de gestion ;</li> <li>○ Equité ;</li> <li>○ Prise en compte de l'écosystème plus large dans lequel se trouve la ressource ;</li> <li>○ Eviter les pratiques à risques ;</li> </ul> <p><b>Participation &amp; Concertation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Implication/participation responsable de tous les acteurs dans la concertation</li> </ul>

<b>La Faune</b>	
<b>Procédures</b>	<b>Principes</b>
<p><b>Les Textes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rendre accessible (traduction en langues appropriées et disponibilité) / vulgariser et appliquer des textes législatifs et réglementaires ;</li> </ul> <p><b>Les Moyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les acteurs peuvent s'associer ou mettre en commun leurs moyens afin de pallier l'insuffisance d'encadrement et des moyens matériels, humains et financiers ;</li> <li>○ Utilisation rationnelle des moyens ;</li> <li>○ Développer/renforcer le partenariat et la recherche d'appui auprès des PTF (renforcement des capacités, moyens, élaboration de micro projets etc...).</li> </ul>	<p>sur la GRNC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Responsabilisation de la population dans la gestion des ressources ;</li> <li>○ Privilégier la concertation entre acteurs pour une prise de décision consensuelle ;</li> <li>○ Représentation légitime et équitable des acteurs ;</li> </ul> <p><b>Les Textes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les acteurs doivent être impliqués et doivent s'engager, s'organiser, s'informer et s'impliquer dans l'élaboration/relecture des textes ;</li> <li>○ Respect des textes ;</li> </ul>

## 8.0 UN BILAN CRITIQUE DU PROCESSUS

En juin le CCD a fait une analyse critique par rapport au processus suivi sur son fonctionnement. L'analyse a été menée aux moyens de l'outil FFOC dont les résultats sont portés au verso :

<p><b><u>FORCES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ disponibilité des acteurs</li> <li>○ compétences des acteurs</li> <li>○ débats libres</li> <li>○ soutient des autorités administratives et coutumières, élus (participation active )</li> <li>○ contributions financières de membres des CCD</li> <li>○ bénévolat des membres CE / CCD</li> <li>○ appui PAGCRSP II</li> <li>○ diversité des acteurs</li> <li>○ cohésion des membres</li> </ul>	<p><b><u>FAIBLESSES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la non permanence de certains membres</li> <li>○ insuffisance de restitution a la base</li> <li>○ insuffisance d'échange des données entre CCD</li> <li>○ manque de dispositif de suivi</li> <li>○ non diffusion des document du CCD ( textes constitutif )</li> </ul>
<p><b><u>OPPORTUNITES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ existence des communes</li> <li>○ existence des partenaires</li> <li>○ existence des cadres</li> <li>○ existence du cadre juridique</li> <li>○ poursuite de la formalisation des structures des membres du CCD (exploitants bois, ramasseurs de paille, feuilles..)</li> <li>○ existence des ressources naturelles</li> </ul>	<p><b><u>CONTRAINTES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affectation de certains acteurs</li> <li>○ Insuffisance des moyens de fonctionnement du CCD</li> </ul>